



Dirk Thijs

Biographie : 62 ans, originaire de Knokke

Après ses études de droit à la KU Leuven et un graduat en sciences fiscales à la *Fiscale Hogeschool*, Dirk Thijs a commencé sa carrière en 1982 dans le secteur privé. Six mois plus tard, il a rejoint l'administration fiscale du Ministère des Finances. Il a ensuite été détaché auprès du cabinet de l'ancien ministre des Finances Marc Eyskens. En 1987, en tant que substitut du procureur spécialisé dans les matières fiscales, Dirk Thijs a accepté de nouvelles fonctions au tribunal de première instance de Bruxelles. Ensuite, il est devenu substitut du procureur général auprès de la Cour d'appel de Bruxelles, où il a été chargé de nombreux dossiers fiscaux et financiers. Dans ce rôle, Dirk Thijs a conseillé le gouvernement en 1997 dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action contre la délinquance économique, financière et fiscale. Dans le cadre de ce plan d'action, Dirk Thijs a été désigné en tant qu'assistant magistrat chargé de l'élaboration d'une approche unique et d'une politique de poursuites harmonieuse à travers tout le pays. Au cours de cette même période, Dirk Thijs est également devenu membre de la cellule multidisciplinaire de la lutte antifraude dans le secteur de la viande.

En 1999, Dirk Thijs a été nommé avocat général au parquet de la Cour de Cassation pour traiter et régler tous les arriérés dans les dossiers fiscaux, soit 300 dossiers au total. À l'issue de ce mandat, Dirk Thijs est devenu avocat général à la Cour de Cassation en 2004, où il a traité des dossiers fiscaux, mais également d'autres affaires de droit civil. En 2016, Dirk Thijs a dirigé l'important processus de modernisation de la cassation en tant que procureur général auprès de la Cour de Cassation, qui a débouché sur les fameux amendements « Pot-pourri V ».

Au cours de sa carrière, Dirk Thijs a rédigé différentes publications et circulaires du Collège des Procureurs généraux. Il a aussi enseigné le droit pénal fiscal dans les années 90 à la VLEKHO Business School de Bruxelles. Après avoir passé le flambeau en 2019 en tant que procureur général, il est devenu procureur général d'honneur. Sa passion pour le football et son intérêt pour le droit disciplinaire dans le sport ont poussé Dirk Thijs à devenir membre de la Commission des Litiges d'Appel en 2012, au sein de laquelle il siège depuis de manière ininterrompue.



AV. HOUBA DE STROOPERLAAN 145 - 1020 BRUXELLES - BRUSSEL - T: +32 2 477 12 11 - E: INFO@RBFA.BE - WWW.RBFA.BE
BE 403 543 160 - ING: IBAN BE86 3100 2660 3550 - BIC: BBRUBEBB



AMBIORIX - ARENA - BASIC-FIT - BRUSSELS AIRLINES - CARLO & FILS - CROKY - HET LAATSTE NIEUWS - HERBALIFE - HÖRMANN - ICE-WATCH - IJSBOERKE - KONICA MINOLTA
LE SOIR - MATRIX - McDONALD'S - METRO - NAQI - ROMBOUTS - SAMSUNG - SERIS SECURITY - SPORT/VOETBAL/FOOT MAGAZINE - SUDPRESSE